

Répertoire téléphonique :

La Mairie :	03.44.85.01.24
Ecole de Conchy les Pots :	03.44.85.08.69
Trésor Public de Lassigny:	03.44.43.60.19
Le Collège de Ressons :	03.44.42.50.63
La Poste (à la boulangerie) :	03.44.85.04.65
Médecins : Conchy les Pots	03.44.85.01.11
Pharmacie : OUTURQUIN	03.44.85.07.82
Cabinet d'infirmiers	03.44.97.42.98
Soins à domicile aux personnes	03.44.42.71.14
Centre Social Rural (Portage Repas)	03.44.42.71.10
TAXI CONCHYLIEN	06.29.11.50.33
Centre de secours de Ressons	Le 18
Urgences	Le 15
Hôpital Général Compiègne	03.44.23.60.00
Polyclinique St-Come Compiègne	03.44.92.43.43
Centre Hospitalier Montdidier	03.22.78.70.00
GENDARMERIE	03.44.42.79.17
S.I.C.A.E. (Secteur électricité)	03.44.42.73.00
Presbytère Père Geoffroy de LESTRANGE	03.44.42.50.81

NANTAISE DES EAUX SERVICES :**0969 320 404 (appel non surtaxé)**

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

BIEN VIEILLIR CHEZ SOIRéseau de Santé Personnes Agées
du Noyonnais / Ressontois
11 rue Albert Mun- 60400 Noyon**03 44 09 16 78****RECENSEMENT MILITAIRE**Pour la 1ère période 2015 devront se présenter en Mairie les Françaises et Français âgés de 16 ans (**nés entre le 1er janvier et le 31 mars 1999**).

A la suite du recensement, la Mairie délivre une attestation notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire)

INFOS UTILES
Déchetteries de LASSIGNY
Et RESSONS SUR MATZ

Horaires d'ouverture	Du mardi au samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 12 h.
Jours de fermeture	Lundi et jours fériés
Recyclerie de Noyon	
Prendre rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 03.44.09.70.30	

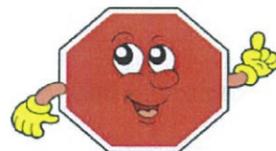
A compter du 1er janvier 2015, ramassage des ordures ménagères tous les Jedis.**Ramassage des bacs de tri le mercredi des semaines paires.****Horaires de la bibliothèque Intercommunale :**

Place de la gare à Boulogne-la-Grasse

Mercredi de 14h30 à 16h30

Bulletin municipal tiré en 285 exemplaires.Comité de lecture:

LEMAIRE Yves, PINSSON Marie-Christine, CHAUMETTE Catherine, GRELIN Jean, CARLIER Francis.

Mise en page: QUILLET Nathalie.**FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE****Le secrétariat de la Mairie sera fermé du 23 au 30 décembre inclus. Aucune permanence ne sera assurée.****Le CONCHYLIEN****Bulletin Municipal du 1er Janvier 2015****Sommaire**

Lettre du Maire	1
Infos Comité des Fêtes	2
Réunion du Conseil du 14 novembre 2014	3
Réunion du Conseil du 14 novembre 2014	4
Exposition du Centenaire	5/6
Association RCCB Pétaque	7
Voisins Vigilants Boîte en plus	8
Etat-Civil Infos Paroisse Permanences Mairie	9
Mémento Recensement militaire Infos utiles Répertoire Téléphonique	10

LETTRE DU MAIRE

En 2013, avec l'extension des consignes de tri pour les emballages, la Communauté de Communes du Pays des Sources a doté chaque foyer d'un container. Même si quelques erreurs perturbent la qualité du tri, l'augmentation du tonnage d'emballages collecté est allée bien au-delà de nos espérances. Cependant avec la diminution du tonnage d'ordures ménagères c'est toute l'organisation des collectes de déchets qui est perturbée.

Afin de rationaliser au mieux ce service, la société Gurdebeke a souhaité modifier l'ensemble de ses tournées, à partir du 1^{er} janvier 2015 : pour Conchy Les Pots, le ramassage des ordures ménagères aura lieu le jeudi au lieu du mercredi et pour le tri (poubelles jaunes) le mercredi des semaines paires au lieu du mercredi des semaines impaires. A cet effet vous pourrez bénéficier de plus amples informations dans le journal du pays des sources et aussi vous référez au calendrier qui l'accompagne

Le 11 novembre 2014, nous fêtons l'anniversaire de l'Armistice de 1918 Cette année de commémoration du centenaire du début de la guerre a mobilisé beaucoup plus de monde qu'habituellement autour de notre monument aux Morts.

Je remercie toutes les associations, mais aussi les parents qui ont accompagné leurs enfants pour venir chanter la Marseillaise, je remercie également Madame HARANG et toutes les personnes qui l'ont aidée à réaliser une superbe exposition qui a remporté un franc succès.

Le 13 décembre 2014, l'arbre de Noël de la commune organisé par le Comité des Fêtes, qui a pris le relais du CCAS, a comme d'habitude remporté un grand succès avec de plus en plus d'enfants pour venir goûter, en attendant le Père Noël.

Dans sa réunion du 14 novembre 2014, le conseil municipal a retenu l'architecte qui sera maître d'œuvre pour la réalisation de l'extension du groupe scolaire et la création de la maison médicale. C'est après l'étude des appels d'offres et analyse des réponses par l'ADTO (assistance à maîtrise d'œuvre) que nous avons choisi le cabinet VERCOUTERE de Noyon.

2015 sera consacrée à l'élaboration de ce grand projet et à la recherche des financements nécessaires; ce sera difficile en ces temps de restrictions budgétaires mais ne nous décourageons pas et dans l'attente le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter **une bonne et heureuse année !**

INFOS Comité des Fêtes

2014 : Une année bien remplie avec un flot de bons souvenirs pour l'Association.
Nous avons rassemblé plus de 1000 personnes en salle lors des divers rendez-vous : St-Valentin, St-Jean, Soirée théâtre, Moules, Beaujolais, Réveillon.

Merci à tous ceux qui ont participé à ces festivités.

Nous espérons que le programme 2015 répondra à votre attente.

Grand merci de votre soutien et fidélité au fil des ans.

PROGRAMME DES ANIMATIONS 2015

SAMEDI 14 FEVRIER
SOIREE ST-VALENTIN

VENDREDI 20 MARS
SOIREE THEATRE

DIMANCHE 5 AVRIL
CHASSE AUX OEUFS

SAMEDI 16 MAI
CONCOURS DE DESSINS

SAMEDI 20 JUIN
FETE DE LA ST-JEAN

LUNDI 13 JUILLET
FETE NATIONALE

DIMANCHE 26 JUILLET
24e BROCANTE

SAMEDI 3 OCTOBRE
SOIREE MOULES-FRITES

MERCREDI 11 NOVEMBRE
CEREMONIE du SOUVENIR

JEUDI 19 NOVEMBRE
BEAUJOLAIS NOUVEAU

SAMEDI 13 DECEMBRE
ARBRE DE NOEL

JEUDI 31 DECEMBRE
REVEILLON ST SYLVESTRE

Contact : 2360 Rue de Flandres

Le COMITE des FETES vous présente ses Meilleurs Vœux pour l'année 2015



Le Président,
Jean GRELIN

Association Paroissiale 1er trimestre 2015 dans le secteur Messe tous les dimanches à 10 h 30 à Ressons sur Matz

Dates	Samedi 18h30	Dimanche 10 h 30
03/04 Janvier	Margny sur Matz	Ressons sur Matz
10/11 Janvier	Vignemont	Ressons sur Matz
17/18 Janvier	Biermont	Gournay sur Aronde
24/25 Janvier	Coudun	Ressons sur Matz
31 janvier 1er février	Conchy les Pots	Ressons sur Matz
7/8 Février	Gournay sur Aronde	Ressons sur Matz
14/15 Février	Boulogne la Grasse	Ressons sur Matz
21/22 Février	Lataule	Ressons sur Matz
28 Février 1er Mars	Orvillers Sorel	Ressons sur Matz
7/8 Mars	Antheuil-Portes	Ressons sur Matz
14/15 Mars	Mareuil la Motte	Ressons sur Matz
21/22 Mars	Riquebourg	Ressons sur Matz
28/29 Mars	Cuvilly	Ressons sur Matz

ETAT CIVIL
4ème trimestre 2014

NAISSANCES

BENOIT SISSOKO Erwan, Dioncounda, Alain né le 1er octobre 2014 à Compiègne.

BELLEGUIC Gabin, Gérard, Alain, né le 16 octobre 2014 à Compiègne.

DERENNE Célénia, Agnès, Jacqueline née le 19 octobre 2014 à Compiègne.

DECAUX BARRE Lucas, Michel né le 19 novembre 2014 à Compiègne.

MARIAGE

LEFEVRE Laurent, Paul, Kléber et **HERVY** Cathy, Marie-Thérèse, Raymonde, le 4 octobre 2014 à Conchy les Pots.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

ATTENTION !!!

Le délai de délivrance des cartes nationales d'identité est de 4 semaines actuellement.

Si les photos ne respectent pas certaines spécifications, elles seront rejetées et le délai d'obtention sera à nouveau prolongé.

Nous vous conseillons vivement de vous rendre chez un **professionnel** de la photographie et non dans les photomaton.



INSCRIPTION SUR LISTE ELECTORALE

Une permanence sera assurée le Mercredi 31 décembre 2014 de 10h à 12 h pour les dernières inscriptions sur les listes électorales.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Les prochaines élections départementales (ex-cantonales) auront lieu le Dimanche 22 mars pour le 1er tour et le 29 mars 2015 pour le 2ème tour.



VOISINS VIGILANTS

En ces périodes de fêtes, il est constaté une recrudescence de cambriolages, nous vous recommandons la plus grande vigilance.

Protégez votre domicile, fermez bien les accès, dans la mesure du possible rentrez vos véhicules, prévenez une personne de confiance de vos absences, ne laissez jamais une personne inconnue rentrer chez vous.

Si vous constatez des comportements suspects, prévenez la Gendarmerie en composant le 17 ou un référent quartier « voisins vigilants », ne prenez pas de risques inconsidérés; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, signalement, vêtements....)

Vos référents voisins vigilants :

- GRELIN Jean : 06 74 80 66 92
- MESROUA Georges : 03 44 85 08 50
- LOPES-BRICHARD Isabel : 06 76 72 09 98
- RAMOND Maryse : 06 16 89 49 16
- BRAILLY Paul : 03 44 85 11 97
- CARLIER Francis : 03 44 85 69 78
- LEBLANC Philippe: 03 44 85 83 08

BOITE EN PLUS

Tous mes remerciements aux généreux donateurs de CONCHY-LES-POTS.

Votre générosité permet aux familles de la paroisse du Ressontois se trouvant devant une difficulté passagère de recevoir une aide alimentaire ponctuelle. A tous un grand merci.

A l'aube de cette nouvelle année 2015, je présente à tous ainsi qu'aux membres de vos familles, mes vœux les meilleurs de bonne année et de santé.

La responsable.

Lucette HARANG

Compte – rendu du Conseil Municipal de la Commune de CONCHY LES POTS Séance du 14 NOVEMBRE 2014

L'an deux mil quatorze le 14 novembre à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yves LEMAIRE, Maire de la commune. Monsieur LEMAIRE donne lecture du précédent procès-verbal, et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité. Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Madame PINSSON Marie-Christine est nommée secrétaire de séance.

Membres présents : Messieurs LEMAIRE Yves, PUILLE Jean-Philippe, GRELIN Jean, GEORGE Jacky, BEVALOT Benjamin, SNOECK Eric, BAILLON Michel, COLLÉ Philippe, HUCHER Vincent, CARLIER Francis, DEWIDHEM Yvon, Mesdames PINSSON Marie-Christine, DOMALAIN Ghislaine.

Absents : FRANCOIS Emilie (a remis un pouvoir à Eric SNOECK), CHAUMETTE Catherine.

TRANSFERT DE LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Considérant qu'à la suite de la réorganisation des classes, la salle du conseil municipal ne saurait permettre les célébrations des mariages, les séances du conseil municipal et le déroulement du bureau de vote, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'accord tacite du Procureur de la République « courrier AR » en date du 10 septembre 2014.

Considérant de plus qu'il apparaît opportun, afin d'assurer le bon déroulement des cérémonies de mariages, des séances du conseil municipal, et le déroulement des opérations de vote, d'affecter une salle à la célébration des mariages, des séances du conseil municipal et des opérations de vote.

Le Maire propose au conseil municipal de statuer sur cette demande de transfert de la salle des mariages, de ses séances du conseil municipal en dehors de la Mairie.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

Donne un avis favorable à la célébration des mariages dans la salle du 3^e âge, située Place du Docteur GARET sur la commune de Conchy les Pots,

Donne un avis favorable au déroulement des séances du conseil municipal dans la salle du 3^e âge, située Place du docteur GARET, sur la commune de Conchy les Pots

Donne un avis favorable au déroulement du bureau de votes dans la salle du 3^e âge, située Place du Docteur GARET sur la commune de Conchy les Pots,

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Procureur de la République pour notification.

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE –CHOIX DE L'ARCHITECTE

Vu l'avis d'appel à la concurrence en procédure adaptée, publié le 31 juillet 2014, dont l'objet était : « **Exercice du rôle de Maître d'œuvre pour la construction d'un groupe scolaire avec accueil périscolaire, d'un pôle médical et d'un logement** »

Vu les différentes propositions transmises,

L'ADTO a étudié l'ensemble des dossiers transmis en tenant compte des justificatifs comptables et financiers, des références de projets similaires et du montant des prestations réalisées, des moyens matériels et humains et du taux d'honoraires pour cette mission.

La proposition de Mme VERCOUTERE, Architecte a été retenue par l'ADTO comme étant la mieux disante.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de retenir Mme VERCOUTERE, Architecte à Noyon, comme maître d'œuvre pour la construction d'un groupe scolaire sur la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Confie à Madame VERCOUTERE, architecte à Noyon la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un groupe scolaire:

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Dit que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au Budget Primitif 2015.

TAXE AMENAGEMENT

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.331-1 et suivants ;

Le Conseil Municipal décide,

D'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 3 %.

D'exonérer **totale**ment en application de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme :

- 1) les abris de jardin soumis à déclaration préalable de travaux.
 - 2) les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés.
- La présente délibération est valable à compter du 1^{er} janvier 2015.
Toutefois, le taux et les exonérations fixés-ci-dessus pourront être modifiés tous les ans.
Elle est transmise au service de l'Etat chargé de l'urbanisme.

CHARTRE ZERO PHYTOSANITAIRE

Monsieur le Maire expose la Charte d'entretien des espaces publics ;

Le Conseil Municipal accepte le principe d'engager la commune dans une démarche « zéro phyto ». ; pour préserver la santé des citoyens, des personnels, préserver l'environnement et particulièrement les ressources en eau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide de s'engager en faveur de la réduction des pesticides sur la commune
- décide de respecter les conditions du niveau 3 dans les 3 ans qui suivent l'année de la signature de la Charte ;
- Sollicite l'habilitation à cette Charte ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer la Charte Régionale d'entretien des espaces publics pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;

CONTRAT D'ASSURANCE STATUAIRE DU PERSONNEL COMMUNAL

Les agents municipaux étant affiliés au régime particulier des fonctionnaires de la CNRACL et de l'IRCANTEC, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler l'assurance auprès de MMA à Noyon pour les risques suivants à compter du 1^{er} janvier 2015 :

AGENTS TITULAIRES ET STAGIAIRES AFFILIES A LA CNRACL

Garanties : Décès + accident du travail + incapacité : 4.20% avec franchise de 15jours.

AGENTS TITULAIRES ET STAGIAIRES AFFILIES IRCANTEC

Garanties : Décès + accident du travail + incapacité : 1.60% avec franchise de 15jours

AGENTS NON TITULAIRES AFFILIES IRCANTEC

Garanties : Décès + accident du travail + incapacité : 1.60% avec franchise de 15 jours

Les contributions seront calculées sur le traitement brut annuel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à renouveler le contrat d'assurance statuaire du personnel auprès de M.M.A à Noyon.

MISE A DISPOSITION DES EQUIPEMENTS RELATIFS AUX RESEAUX PUBLICS DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE A SICAE OISE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que suite au transfert de la compétence « distribution publique d'électricité au SEZEO », et conformément aux dispositions des articles L1221-1 et suivants du CGCT, le transfert d'une compétence entraîne de plein droit la mise à disposition de la collectivité bénéficiaire des biens meublés et immeubles utilisés, à la date du transfert pour l'exercice de cette compétence. Ce transfert entraîne un certain nombre de conséquences, tant sur le plan juridique, patrimonial, budgétaire, pratique que comptable.

Monsieur le Maire expose le tableau listant le détail de chacun des biens à transférer.

Après réflexion, le Conseil Municipal autorise la mise à disposition des ouvrages de distribution d'énergie électrique par la commune, au profit du SEZEO.



Association des écoles RCCB
10 rue de Noyon
60490 Conchy-les-Pots
associationrccb@orange.fr

L'association des écoles RCCB a renouvelé son bureau lors de l'assemblée générale du 26/09/2014. Le bureau reste inchangé et est composé comme suit :

- **Présidente** : Séverine FOYART
- **Vice-Présidente** : Alexandrine PUILLE
- **Trésorière** : Corinne FILLON
- **Secrétaire** : Emilie PICOT
- **Membres enseignants** : Carole GARBE et Chantal PAYEN

Des membres bienfaiteurs ont cependant rejoint l'association : M.ROUX Stéphane, Mmes LEBRUN Delphine, FOUQUET Delphine, APESTEGUIA Sandrine, ROSE Sophie, TARQUINI Alexandra.

Nous rappelons que l'objectif majeur de cette association est d'aider financièrement les écoles du regroupement à finaliser des projets éducatifs.

Nous remercions toutes les personnes qui nous apportent leur soutien tant par leur aide dans l'organisation que par leur participation, tout au long de l'année, ainsi que les municipalités et comités des fêtes des 4 villages. Nous vous donnons dès à présent rendez-vous

pour un LOTO le SAMEDI 14 Mars 2015
dans la salle du Château de Roye-sur-Matz
Animé par Aurélie et Nicolas

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2015.

Pour les Membres de l'Association
La Présidente,
Séverine FOYART



Les Pétanqueurs de Conchy-les-Pots présentent à tous les Conchyliens ainsi qu'à leurs proches leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Programme de la saison 2015 :

L'assemblée Générale aura lieu le 21 février dans la salle des fêtes.

Tous les habitants de Conchy sont conviés à cette réunion pour nous transmettre leurs opinions, faire partie des membres du Bureau, toutes idées novatrices seront les bienvenues.

Les entraînements débiteront le samedi 4 avril 2015.

Concours prévus les 18 avril, 4 juillet avec repas champêtre, et le 12 septembre

Pour chaque manifestation, des invitations seront mises dans vos boîtes aux lettres.

Que 2015 soit pour vous et tous les vôtres une bonne, heureuse et florissante année dans la réussite de tous vos projets.



Pour le Club de Pétanque
Béatrice Richard